

# Si Pavie m'était contée...

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le mois d'avril est traditionnellement celui de l'adoption du budget municipal. L'enjeu est important en cette période d'inflation générale et d'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie.

Pour autant, dans ce contexte, notre volonté est de poursuivre l'action engagée pour la modernisation et l'embellissement de notre ville, sans augmentation de la pression fiscale locale. Ainsi le Conseil municipal du 5 avril a maintenu les taux communaux de la taxe foncière, seul prélèvement à la main des communes désormais.

Si les impôts augmentent cette année, ce sera uniquement sous l'effet de l'augmentation des bases de calcul de l'impôt par l'Etat. L'Etat a en effet augmenté les bases de 7,1 % dans la loi de finances (budget de l'Etat).

C'est par une vigilance accrue des élus et des services municipaux que nous poursuivons une maîtrise raisonnée de nos finances tout en maintenant la qualité des services et la poursuite des investissements.

Le printemps est aussi le moment des manifestations et événements festifs. Le nombre des associations de PAVIE vient de s'enrichir d'une petite nouvelle : un café associatif a vu le jour, qui débutera son activité dans les prochaines semaines. Profitez de ces initiatives et de ces moments de loisirs. Bien cordialement à vous.

Jean-Michel BLAY

## Café Associatif : c'est parti !

Suite à plusieurs réunions de concertation et d'échanges préalables, un Café associatif a été créé lors d'une assemblée générale constitutive le 13 avril dernier (photo). Présidé par Corinne SCHLUCK, le café associatif utilisera des locaux municipaux inter-associatifs sous la salle des fêtes. L'activité devrait démarrer en juin avec une équipe motivée. Nous souhaitons pleine réussite à ce projet accompagné par la municipalité, en vue de contribuer à la revitalisation du centre-ville.



# Budget Municipal :

## Pas d'augmentation des taux locaux



C'est le 5 avril que le Conseil municipal de PAVIE a adopté le compte administratif 2022 et le budget 2023, présenté par Claudine CARAYOL, adjointe aux finances.

Les effets de l'inflation ont impacté les charges 2022 et les prévisions 2023, et contraint la collectivité à une rigueur de gestion accrue et à une responsabilisation de tous.

### **L'EXERCICE 2022, BIEN QU'IMPACTÉ PAR L'INFLATION, MONTRE UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE**

Les charges à caractère général ont fortement augmenté en 2022 du fait de la hausse des énergies et de l'alimentation, (+ 46% pour l'électricité, +114% pour le gaz et +12% pour les denrées). Dans le même temps les dépenses de personnel restent stables. La grande rigueur de gestion a conduit à une légère baisse des charges de fonctionnement (- 1,64%), alors que dans le même temps les recettes augmentent du fait d'une hausse des produits des services et des produits fiscaux (3%). En conséquence, la situation financière de la commune s'améliore en 2022.

La section d'investissement a été marquée par la fin du remboursement des emprunts court terme. La rénovation énergétique des écoles a été menée à bien (installation de 2 nouvelles chaudières et pose de stores occultants à l'école élémentaire). La réhabilitation du centre bourg s'est poursuivie avec la déconstruction de l'ancien bureau de tabac, des travaux de voirie et des installations extérieures pour les jeunes.

### **LE BUDGET PRIMITIF 2023 NE PRÉVOIT PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX.**

Les prévisions 2023 s'équilibrent en fonctionnement à 2,5 millions, marquées par des charges de gestion courantes en forte hausse du fait à nouveau de l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des matières premières (+46% pour l'électricité, 36% pour le gaz et 13% pour l'alimentation), hausses qui s'additionnent à celles de 2022. Afin de ne pas augmenter davantage la pression fiscale des habitants de Pavie, aucune augmentation des taux d'imposition n'a été votée. Seule l'augmentation des valeurs locatives décidée par la loi de Finances au niveau national, de + 7,1 %, suivant ainsi l'inflation, impactera le contribuable. Jean Marc REGNAUT, adjoint aux associations, a détaillé le montant des subventions 2023 allouées à ces dernières, qui ont été légèrement abondées pour celles qui ont des charges de personnel.

En 2023, les dépenses d'équipement sont en hausse (964 000 €), entièrement autofinancées. Elles concernent la poursuite du plan de rénovation énergétique des écoles, l'acquisition de matériel pédagogique pour l'école maternelle, la rénovation du bâtiment abritant les WC publics place de la Mairie et la réfection de la toiture de l'ancienne salle des fêtes.

## Séjour de Jeunes Espagnols à Pavie : une belle rencontre !

Du 18 au 21 avril, 35 élèves espagnols de VILLANUEVA DE GALLEGO, ville d'Aragon, jumelée avec PAVIE, leurs 4 enseignantes et leur chauffeur, ont été accueillis à PAVIE et dans le département.

Un très riche programme a été préparé par les classes de CMI et CM2 de l'école de PAVIE, avec le comité de jumelage, pour cet accueil, qui a permis de belles rencontres et des échanges amicaux entre élèves français et espagnols.

Merci à tous ceux qui ont préparé et animé ce séjour.



# Agenda mai



Vendredi 5

21 h : Loto Ligue contre le cancer  
Salle Polyvalente

Lundi 8

11h : Cérémonie commémoration du 8 mai  
Monuments aux morts

Mercredi 10

A partir de 16h : Atelier dessin  
Médiathèque

Du 17 au 20

Festival Trad'envie  
Programme à retrouver sur leur site Internet

Vendredi 26

Loto de la Pétanque  
Salle Polyvalente

Mercredi 31

A partir de 16h30 : Après-midi BD et Manga  
Médiathèque

Samedi 3  
juin

Journée Parents/Enfants  
APF France Handicap  
Salle de spectacle

Dimanche 4  
juin

Vide grenier du Volley  
Salle Polyvalente